



Vesoul  
Agro  
campus

CFPPA  
CFAA 70  
Lycée E. Munier  
Exploitation agricole

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ



avec le Fonds social européen (FSE)

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ



## BTSA GdEA : Génie des Equipements Agricoles



### Objectifs de la formation

Le BTSA GdEA permet l'acquisition de compétences scientifiques et technologiques afin de pouvoir occuper des emplois dans les domaines de la conception, de la construction, de la distribution des équipements agricoles.

### Capacités - compétences

- ✓ De contribuer à la conception et à l'adaptation de matériels.
- ✓ De formuler des conseils en lien avec les équipements.
- ✓ D'assurer la pérennité des matériels en participant à des choix stratégiques d'investissement et à la gestion technico-économique de parcs.
- ✓ De participer aux activités commerciales de l'entreprise.

Le diplôme permet d'envisager une poursuite d'études en Licence commerce Lancement de Nouveaux Produits en Agroéquipements ou en Licence Gestion technique et économique des agroéquipements.

### Organisation de la formation

La formation est organisée sur une logique pluridisciplinaire et accorde une place importante à des situations concrètes ou des projets à partir de thématiques telles que l'alimentation, la santé, la biodiversité, l'environnement, le paysage, le territoire... ou de visites d'entreprises et de terrain.

### Obtention du diplôme

#### Modules généraux

- ✓ Organisation économique, sociale et juridique.
- ✓ Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation.
- ✓ Langue vivante (Anglais ou Allemand).
- ✓ Technologies de l'information et du multimédia.

#### Modules techniques

- ✓ Accompagnement au projet personnel et professionnel.
- ✓ Traitement de données.
- ✓ Connaissance des agroéquipements.
- ✓ Economie et gestion des agroéquipements.



Formation par  
apprentissage

CFA Agricole  
de Haute-Saône

16, rue E. Belin  
CS. 60363  
70014 Vesoul cedex  
Tél. 03 84 96 85 00  
Fax 03 84 96 85 50

cfa.haute-saone@educagri.fr

www.vesoul-agrocampus.fr



Vesoul  
Agro  
campus

CFPPA  
CFAA 70  
Lycée E. Munier  
Exploitation agricole

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE



avec le Fonds social européen (FSE)

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE



## BTSA GdEA



- ✓ Langue étrangère appliquée au secteur des agroéquipements.
- ✓ Sciences agronomiques et agroéquipement.
- ✓ Outils graphiques et langage du technicien.
- ✓ Mise en œuvre et maintenance des agroéquipements.

### Publics concernés

- ✓ Apprentis de 15 à 30 ans

### Conditions d'admission :

- ✓ Etre titulaire d'un baccalauréat scientifique ou technologique (STI, STC « physique de laboratoire et procédés industriels, STAE...).
- ✓ Etre titulaire de certaines sections de baccalauréat professionnel.
- ✓ Etre titulaire de tout autre baccalauréat de l'éducation nationale.

### Conditions d'entrée en formation :

- ✓ Avoir signé un contrat d'apprentissage de 2 ans (constructeurs, entreprises de commerce international, distributeurs, exploitations agricoles et forestières, coopérative d'utilisation de matériel agricole, entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers).
- ✓ Participer, si nécessaire, à un entretien de motivation auprès de la direction.
- ✓ Réaliser des tests le cas échéant.

### Validation de la formation :

Le diplôme est attribué en fonction des notes obtenues :

- ✓ Lors des Contrôles en Cours de Formation.
- ✓ Aux épreuves finales : expression et culture socioéconomique, sciences et techniques, rapport de stage, langue vivante).

### Organisation de la formation :

- ✓ La formation est réalisée dans le cadre de l'apprentissage sur 2 années, à raison de 22 semaines de présence au CFAA, 25 semaines en entreprise et 5 semaines de congés payés.
- ✓ Calendrier de formation annuel : septembre à juillet.
- ✓ Lieu : CFAA de Vesoul et site exploitation agricole du lycée à Port sur Saône.

### Financement & rémunération :

- ✓ Les déplacements pour rejoindre le centre sont indemnisés sur la base d'un forfait annuel.
- ✓ La rémunération de l'apprenti, financée par l'entreprise signataire du contrat, est fonction de l'âge et de l'avancée dans le contrat.
- ✓ L'employeur peut bénéficier d'aides dont les montants varient suivant l'entreprise et la région.

Formation par  
apprentissage

CFA Agricole  
de Haute-Saône

16, rue E. Belin  
CS. 60363  
70014 Vesoul cedex  
Tél. 03 84 96 85 00  
Fax 03 84 96 85 50

cfa.haute-saone@educagri.fr

